

SYNTHESE DES ACTIVITES AGRICOLES DE L'ANNEE 2017¹

I. L'ELEVAGE

1.1. Synthèse des données (viandes locales)

ANNUUEL	2016	2016	2016	2017	2017	2017	Evol 16/17	Evol 16/17	Evol 16/17
	Nbre	Poids (t)	PM (kg)	Nbre	Poids (t)	PM (kg)	Nbre	Poids (t)	PM (kg)
OCEF									
GROS BOVINS	5 808	1 607,0	277	5 481	1 562,2	285	-5,6%	-2,8%	3,0%
VEAUX	6 793	834,6	123	6 779	830,9	123	-0,2%	-0,4%	-0,2%
PORCS	20 926	1 854,1	89	22 840	2 030,1	89	9,1%	9,5%	0,3%
CERF	6 182	150,1	24	3 761	93,9	25	-39%	-37%	2,8%
OVINS	172	3,1	18	156	2,9	18	-9,3%	-6,8%	2,8%
Prestation service									
BOVINS	108	22,8	211	123	27,3	222	13,9%	19,5%	4,9%
PORCS	2 203	151,7	69	2 381	157,3	66	8,1%	3,7%	-4,1%
Bouchers de l'intérieur									
GROS BOVINS	863	284,1	329	714	248,4	348	-17,3%	-12,6%	5,7%
VEAUX	1 954	287,0	147	1 873	286,6	153	-4,1%	-0,1%	4,2%
PORCS	7 275	716,4	98	7 666	688,6	90	5,4%	-3,9%	-8,8%
OVINS	183	3,0	16	183	2,7	15	0,0%	-7,6%	-7,6%
CAPRINS	128	1,8	14,1	128	2,1	16,2	0,0%	14,6%	14,6%
Total viande bovine	15 526	3 035,5		14 970	2 955,4		-3,6%	-2,6%	
Total porcin	30 404	2 722,2	90	32 887	2 876,0	87	8,2%	5,6%	-2,3%
Total ovins	355	6,1	17	339	5,6	17	-4,5%	-7,2%	-2,8%
Total caprins*	128	1,81	14	128	2,1	16	0,0%	14,6%	14,6%

Sources : OCEF, DAVAR, ERPA

Les données s'expriment en poids brut. PM : poids moyen par animal.

*Hors prestations de service divers non détaillées.

1.2. La production bovine

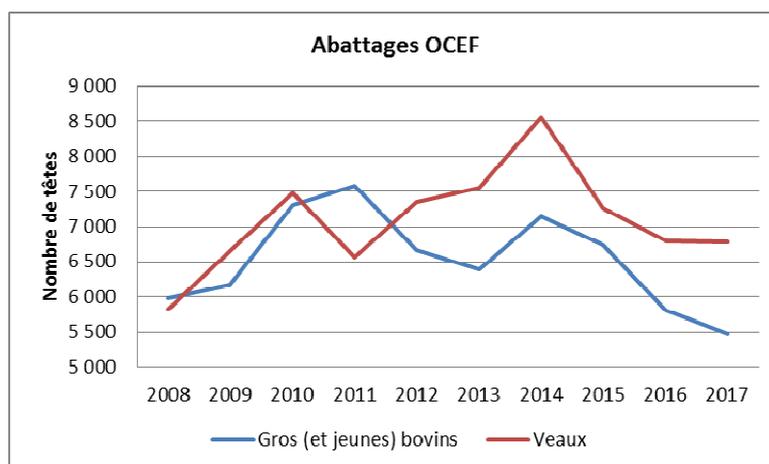
Les abattages OCEF

	2016			2017					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyens	Nombre de têtes	Evol.	Poids en tonnes	Evol.	Poids moyens	Evol.
Gros bovins	5 808	1 607	277	5 481	-6%	1 562	-3%	285	3%
Veaux	6 793	835	123	6 779	-0,2%	831	-0,4%	123	-0,2%
TOTAL	12 601	2 442		12 260	-3%	2 393	-2%		

Source : OCEF

En 2014, les conditions climatiques sèches d'une partie de l'année avaient conduit certains éleveurs à vendre davantage d'animaux, à un poids moyen plus faible. Depuis le nombre de têtes abattues diminue de manière importante. 2016 et 2017 connaissent également plusieurs mois de sécheresse. Le nombre de têtes abattues par l'OCEF en 2017 diminue ainsi de 3% par rapport à 2016, et de 12% par rapport à 2015. Le poids total des abattages diminue de 2%, en raison principalement de la diminution des abattages en gros bovins.

¹ Sources utilisées, sauf mention contraire : abattages : OCEF et DAVAR ; commercialisations de végétaux : Chambre d'agriculture, DAVAR, Arbofruits, ERPA, OCEF ; importations (volumes et prix CAF) et exportations (volumes et prix FOB) : Douanes ; productions des autres filières (aviculture, apiculture, coprah, caféiculture, céréaliculture, huiles essentielles...) : provinces et ERPA.

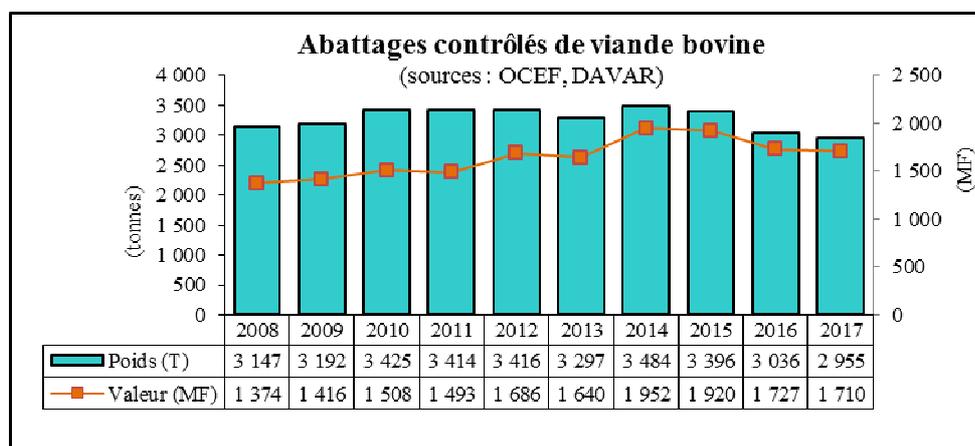


On note toutefois une progression des naissances déclarées dans le cadre de la mesure d'aide à la vache allaitante. Elles s'établissent à 16 868 en 2017¹, soit 3% de plus qu'en 2016 et 8% de plus qu'en 2015. Cela reste néanmoins en deçà des niveaux de la période 2007-2013 (18 600 naissances annuelles en moyenne sur cette période).

Les abattages en **prestation de service OCEF** représentent 27,3 tonnes en 2017 (22,8 tonnes en 2016).

Les abattages des bouchers de l'intérieur² actuellement connus s'élèvent à 535 tonnes, pour 2 587 têtes en 2017. En 2016, ces abattages s'élevaient à 571 tonnes de carcasses pour 2 817 têtes, soit une diminution de 8% en nombre de têtes entre les deux années, et de 6% en volume. Certaines déclarations d'abattage pouvant arriver plus tardivement, les données sont susceptibles d'évoluer.

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur » 2017 est provisoirement arrêtée à 14 970 têtes pour 2 955 tonnes de carcasses et 1 710 millions de F CFP. Elle était de 3 036 tonnes pour 1 727 millions de F CFP en 2016, soit 3% de moins en volume et 1% de moins en valeur.



Depuis 2006, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA³, verse une aide afin de soutenir la filière bovine. En 2012, cette intervention a été revalorisée, expliquant en partie l'augmentation de près de 13% de la valeur sur cette même année par rapport à 2011. En 2014, une nouvelle revalorisation a été décidée. Par ailleurs, l'arrêté n°2013-3745/GNC de décembre

¹ Source : mesure d'aide à la vache allaitante, mise à jour le 19/04/2018.

² Afin d'en simplifier la lecture, sont entendus dans ce document sous le terme « abattages des bouchers de l'intérieur » l'ensemble des abattages hors OCEF, réalisés sur le lieu de l'inspection sanitaire (boucheries, éleveurs, sociétés).

³ ERPA : établissement de régulation des prix agricoles

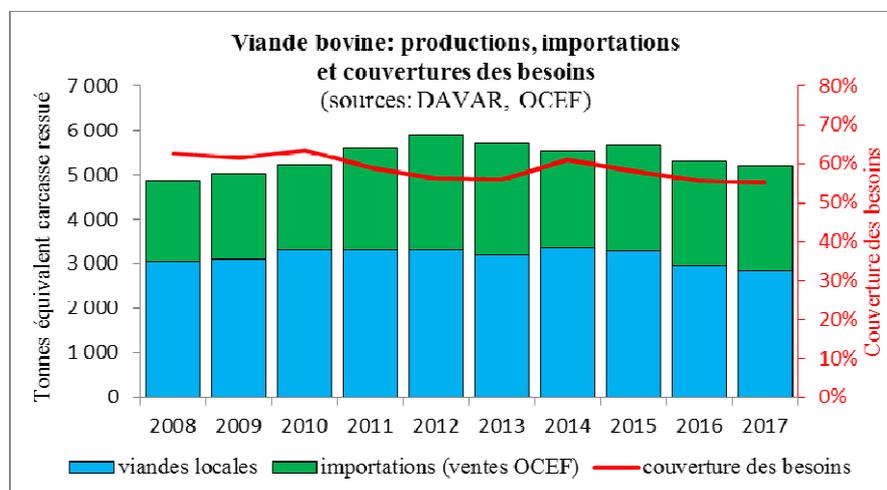
2013 fixait de nouveaux prix d'achat à l'éleveur, effectifs à partir de janvier 2014. Ainsi, en 2014, on observe une augmentation de 19% de la valeur. L'arrêté n°2015-1673 du 25 août 2015 permet de fixer de nouveaux tarifs d'achat à l'éleveur par l'OCEF sur la base de la nouvelle classification (délibération n°19/CP du 23 juin 2015).

Pour rappel, délibération n°19/CP du 23 juin 2015 (en application depuis le 1^{er} septembre 2015) :

- Création des classes AA, CC et taureau pour les gros bovins.
- Disparition de la catégorie jeune bovin.
- Veaux de classe A : poids ≤ 165 kg.
- Autres veaux : poids ≤ 160 kg.

Enfin, la délibération n°257 du 29/08/2017 permet la création d'une nouvelle catégorie dénommée « veau de 8 mois ». Cette dernière regroupe les bovins de 8 mois au plus, précédemment classés en « gros bovin » car dépassant la barre de poids des veaux, alors que ce sont des animaux jeunes et d'excellente conformation.

Avec 1 786 tonnes en 2017, les achats de viandes bovines importées par l'OCEF¹ augmentent de 6% par rapport à l'année précédente (1 681 tonnes). En valeur, elles représentent 1 674 millions de F CFP, soit 7% de plus qu'en 2016 (1 558 millions de F CFP).



En 2017, la **couverture des besoins**² en volume, établie sur la base des abattages OCEF et bouchers de l'intérieur et des ventes de viandes bovines importées par l'OCEF, est évaluée provisoirement à 55%, soit un point de moins qu'en 2016 et 3 de moins qu'en 2015 (6 de moins qu'en 2014). Pour rappel, la couverture des besoins approchait les 90% avant 2005, avec en moyenne près de 4 000 tonnes annuelles produites localement, alors qu'elle ne dépasse pas les 3 000 tonnes ces deux dernières années.

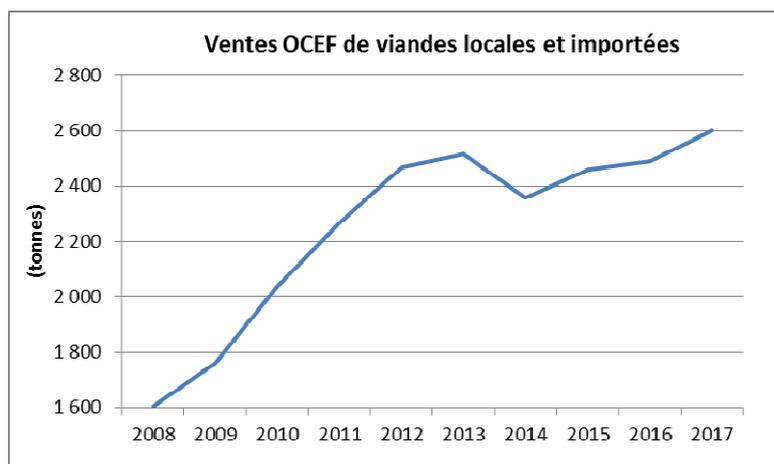
1.3. La production porcine

22 840 têtes ont été abattues par l'OCEF correspondant à 2 030 tonnes en 2017. Les abattages augmentent de 9% par rapport à 2016 en nombre de têtes et en volume (20 926 têtes et 1 854 tonnes de carcasses en 2016). En dix ans, les abattages OCEF hors prestations ont augmenté de 55% en volume.

Le poids moyen des carcasses (hors porcelets), avec près de 89 kg, a peu varié (+0,3%) par rapport à 2016. La proportion des carcasses (hors porcelets et hors prestation de service) classées en extra (EA et EB), représente 80% du nombre de têtes abattues (86% en 2016 et 80% en 2015).

¹ Source : Douanes (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement viandes désossées.

² Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).



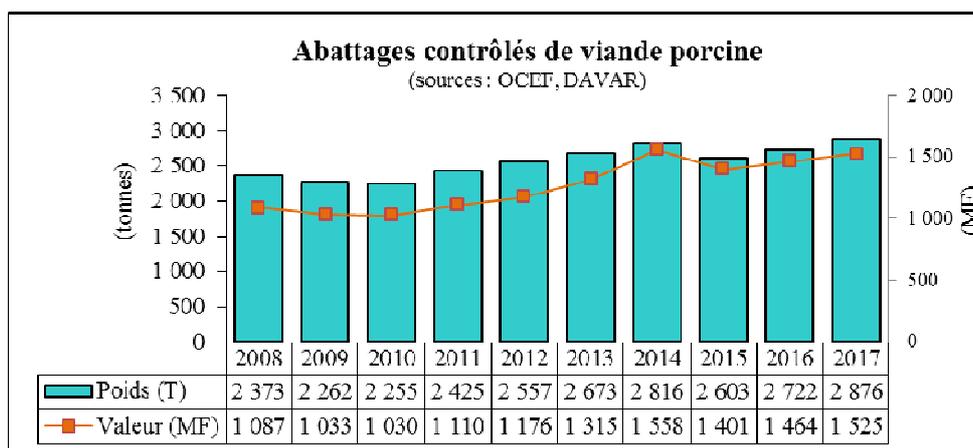
Les ventes OCEF connaissent une baisse en 2014 (-6%), avec la nécessité sur la première partie de l'année 2015 d'écouler prioritairement les découpes locales congelées à prix ristournés. Après cette nette régression, elles repartent depuis à la hausse. En 2017, elles augmentent de 4%, du fait de l'augmentation des ventes locales (+7%), celles en viandes importées diminuant de 3%.

Les abattages de porcs en prestation de service connus sont de 157 tonnes en 2017 (152 tonnes en 2016).

Les abattages de porcs réalisés par les bouchers de l'intérieur en 2017, et actuellement connus, représentent 689 tonnes de carcasses, soit 4% de moins qu'en 2016 (716 tonnes). Néanmoins, comme pour les bovins, les données sont susceptibles d'évoluer. Le poids moyen s'établit à 90 kg en 2017 (98 kg en 2016).

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur + prestations de service » est provisoirement arrêtée à 32 887 têtes pour 2 876 tonnes de carcasses, soit 6% de plus en volume qu'en 2016 (2 722 tonnes). Elle s'élève en valeur à 1 525 millions de F CFP (+4% par rapport à 2016).

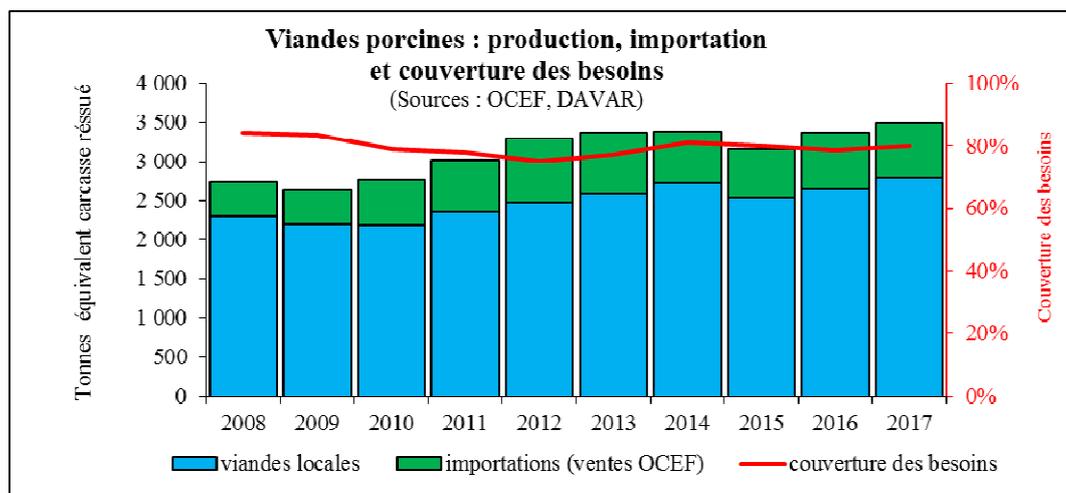
Après une progression notable à partir de 2010, suite à l'acquisition d'une importante exploitation située en province Sud et au déploiement progressif de ses activités en province Nord, la contribution de la province Nord s'établit en 2017 à hauteur de 27% en nombre total de têtes abattues hors prestations de service (contre 17% en 2009).



Au dernier trimestre 2013, et suite au protocole d'accord sur l'accompagnement et le soutien financier apportés par la Nouvelle-Calédonie à la filière porcine, les prix d'achat de l'OCEF des carcasses locales de viandes porcines, qui n'avaient pas évolué depuis 1997, ont augmenté de 25 F CFP/kg (hors porcins de classe 3). A l'image de la filière bovine, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA, verse depuis octobre 2013 une aide, afin de soutenir la filière porcine. Cette dernière a été réévaluée en 2015¹.

¹ Source : Mise en place d'un plafond, et dégressivité de l'aide.

Après un bond des volumes importés entre 2009 et 2012 (environ le double), les **importations de viandes porcines** ont diminué de 37% entre 2012 et 2014. Elles sont de 714 tonnes ces deux dernières années (pour 225 millions de F CFP en 2017)¹.



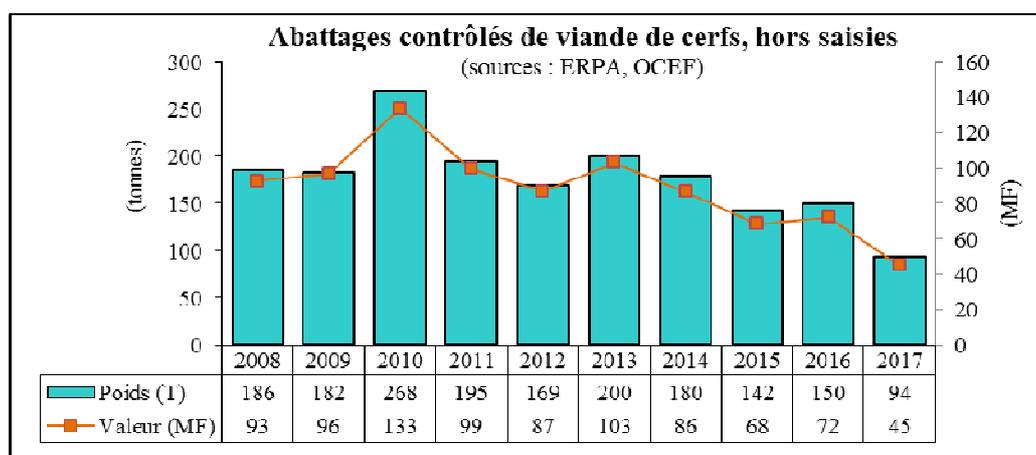
Avant 2006, la production locale couvrait près de 90% des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viandes porcines². Malgré une bonne progression de la production locale (+21% en dix ans des abattages totaux), ce **taux de couverture** reste en deçà des niveaux atteints avant 2006. Il est toutefois élevé (79% en 2016 et 80% en 2017).

1.4. La production des autres élevages

LA PRODUCTION DE VIANDE DE CERF

En 2010 un nouveau schéma d'embouche avait été mis en place avec une embellie de la production sur cette même année. Depuis les niveaux de production sont en dessous de ceux de 2010. Les abattages **de cerfs par l'OCEF** (hors saisies)³ sont de 94 tonnes (pour 3 761 têtes) en 2017 et 45 millions de F CFP, soit 37% de moins en volume et en valeur qu'en 2016. La province Sud représente 72% de ces abattages.

Les saisies représentent près de 5% des 98 tonnes abattues au total. La part des carcasses classées A est de 98% du tonnage 2017.



¹ Source : OCEF.

² Hors jambons, poitrines, épaules et lards en produits transformés. Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

³ Source : ERPA

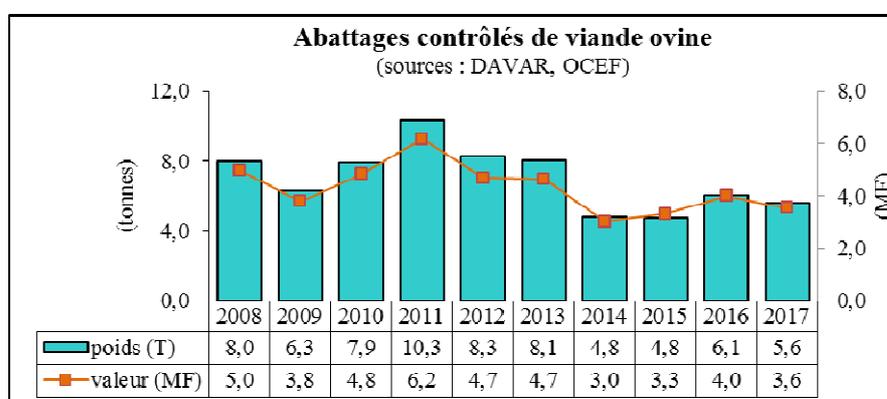
Du fait d'une très faible disponibilité, aucune exportation de viandes de cerfs n'a eu lieu en 2017 (30,6 tonnes¹ en 2016).

LA PRODUCTION OVINE

Les abattages des bouchers de l'intérieur sont de 2,8 tonnes en 2017 pour 183 têtes (3,0 tonnes en 2016). Comme pour les bovins et les porcins, certaines déclarations d'abattages peuvent arriver tardivement.

Depuis 2008, afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achète et commercialise également de la viande ovine. **Les abattages d'ovins par l'OCEF** représentent 2,9 tonnes (hors prestation de service) en 2017 pour 156 têtes (3,1 tonnes en 2016).

La totalité des abattages « OCEF + bouchers de l'intérieur » est provisoirement arrêtée à **5,6 tonnes en 2017** et 339 têtes, pour 3,55 millions de F CFP, soit 7% de moins qu'en 2016 en volume avec 6,1 tonnes (et 4,0 millions de F CFP).



Les importations de viande ovine, avec 440 tonnes pour 358 millions de F CFP en 2017, ont diminué de 2% en volume et augmenté de 2% en valeur par rapport à 2016 (449 tonnes et 350 millions de F.CF)². Les ventes de viandes d'importation couvrent 99% des besoins en volume.

LA PRODUCTION CAPRINE CONTROLEE

Les données de production commercialisée disponibles proviennent des abattages déclarés des bouchers de l'intérieur et des prestations de service réalisées par l'OCEF. Les données connues (uniquement bouchers de l'intérieur en 2017) font état de 2,1 tonnes abattues en 2017 pour 1,2 million de F CFP (3,7 tonnes et 1,9 million de F CFP en 2016, dont 1,8 tonne et 1,0 million de F CFP pour les abattages des bouchers de l'intérieur).

LA PRODUCTION DE VOLAILLES ET DE LAPINS

Les données globales de production ne sont pas connues à ce jour. Toutefois, au regard de la production de la province Sud, qui concerne plus de 90% de la production avicole, une estimation a pu être faite. Ces données sont donc provisoires. Ainsi, un peu plus de 800 tonnes ont été commercialisées en **aviculture chair** (poulets et réforme, basse-cour, y compris cuniculture et gibier à plumes), pour une valeur de 592 millions de F CFP, soit une diminution de 10% en volume et de 15% en valeur par rapport à 2016. Cette diminution

¹ Source : OCEF.

² Source : OCEF.

en volume, qui s'enregistre dans les mêmes proportions en basse-cour et en poulet (95% des volumes concernant les viandes de poulets et réforme) sont dues à des difficultés techniques et logistiques rencontrées par les élevages. La diminution en valeur est plus forte du fait d'une baisse des volumes commercialisés touchant principalement les produits à meilleure valeur ajoutée (découpes notamment).

Les importations de viandes de volaille (poules et poulets) s'élèvent à 9 170 tonnes en 2017, et diminuent de 3% par rapport à 2016 (9 465 tonnes.). En valeur, elles augmentent de 1%, avec 2 127 millions de F CFP contre 2 105 millions de F CFP en 2016, soit un prix moyen en augmentation de 4%. Les importations des autres volailles (basse-cour, y compris cuniculiculture) diminuent de 15% en volume, passant de 247 tonnes en 2016 à 210 tonnes en 2017. Le prix moyen ayant peu varié, on observe également une baisse de 15% de la valeur avec 198 millions de F CFP en 2017 (234 millions de F CFP en 2016). Au total, toutes viandes de volailles confondues, ces importations s'élèvent donc à 9 381 tonnes, contre 9 712 tonnes en 2016. La couverture des besoins par la production locale est de 8%, tout comme en 2016.

La production d'œufs s'établissant aux alentours de 34 millions d'œufs, voit son volume diminuer de 16% par rapport à 2016, notamment en raison de la cessation d'activité d'un des producteurs. A contrario, avec 1,07 milliard de F CFP, la valeur de la production augmente d'environ 9%, en partie en raison d'une hausse du prix moyen de la douzaine toutes catégories confondues.

Les importations d'œufs ont augmenté d'un peu plus d'un tiers en 2017. La couverture des besoins par la production locale oscille entre 80 et 90% ces cinq dernières années. Les importations d'ovo produits s'élèvent à 111 tonnes pour 44 millions de F CFP (21 tonnes pour 14 millions de F CFP en 2016).

LA PRODUCTION APICOLE

Les données définitives de production de miel pour l'année 2017 ne sont pas connues à ce jour. Elles apparaissent toutefois d'ores et déjà plus élevées que pour l'année 2016 (120 tonnes). Les importations de miel s'élèvent à 6 tonnes pour 7 millions de F CFP en 2017, contre 4,5 tonnes et 5,6 millions de F CFP en 2016. Ces volumes restent néanmoins modestes au regard de la production locale.

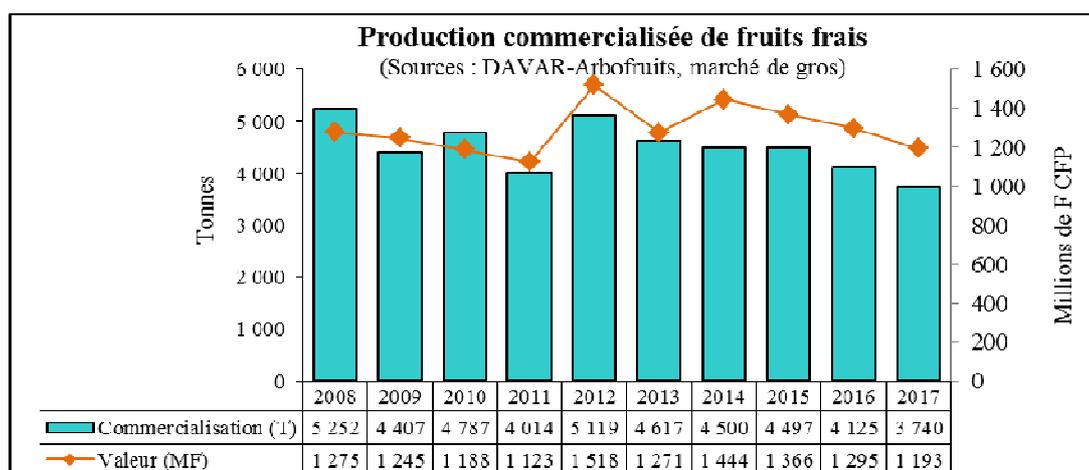
II. LES FILIERES VEGETALES

Les principales sources de données qui permettent d'approcher les évolutions des productions de fruits et de légumes sont les ventes enregistrées au marché de gros, l'enquête mensuelle de la DAVAR (effectuée auprès de la majeure partie des maraîchers par les enquêteurs de la DAVAR et auprès de la quasi-totalité des arboriculteurs par l'association ARBOFRUITS), les données OCEF (pommes de terre) et ERPA (squashes). Le croisement de ces sources permet d'évaluer les quantités de fruits et de légumes commercialisées sur les marchés connus.

2.1. Les fruits¹

→ **Les enquêtes mensuelles** (DAVAR/Arbofruits) ont relevé 3 475 tonnes de fruits déclarées commercialisées (hors noix de coco), soit 11,6% de moins qu'en 2016 (3 930 tonnes). Les **ventes enregistrées au marché de gros** en 2017, avec 1 882 tonnes pour une valeur de 520 millions de F CFP, augmentent de 5% en volume par rapport à 2016, et de 6% en valeur (1 794 tonnes pour 489 millions de F CFP en 2016).

→ Globalement, la **production commercialisée en 2017** (approchée en croisant plusieurs sources et notamment les données fournies par les enquêtes mensuelles et les données du marché de gros) est évaluée à **3 740 tonnes pour 1 193 millions de F CFP**, soit 9,3% de moins en volume et 7,9% de moins en valeur par rapport à 2016 (4 125 tonnes pour 1 295 millions de F CFP). Elle a par ailleurs tendance à régresser sur ces 5 dernières années.



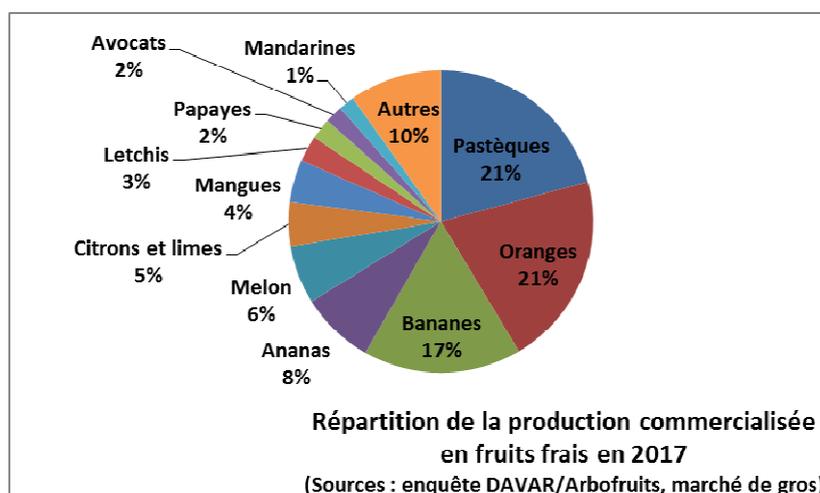
La diminution des volumes en 2017 est en grande partie due à celle des bananes (-541 tonnes, soit -46%), des ananas (-71 tonnes, soit -20%) et des citrons et limes (-72 tonnes, soit -29%). Ces derniers ont notamment été impactés par la sécheresse du second semestre. La production de bananes a chuté à la suite notamment du cyclone COOK (avril 2017). Ces baisses ont en partie été compensées par une augmentation des volumes en melons et pastèques (+131 tonnes) et en oranges (+114 tonnes). La production d'oranges s'élève en effet à 774 tonnes, soit 17% de plus, l'année 2016 ayant été plus fortement impactée par les papillons piqueurs (*Eudocima phalonia*). Les volumes restent toutefois moins importants que les trois années précédentes (950 tonnes en 2015, 1 110 tonnes en 2014 et 1 345 tonnes en 2013). Avec 63 tonnes, on note

¹ y compris cocos verts et secs, hors vanille et bananes poingo (les enquêtes mensuelles ne renseignent pas les volumes)

également une hausse de la commercialisation en mandarines (+24 tonnes soit +60% par rapport à 2016). Les volumes sont néanmoins également en deçà de ceux observés sur la période 2013 à 2015, avec en moyenne près de 180 tonnes annuelles.

La province Sud produit 72% des fruits commercialisés, 26% proviennent de la province Nord et 2% de la province des îles Loyauté.

Pastèques, oranges, bananes et ananas représentent près de 2/3 des volumes commercialisés en 2017.



Principaux fruits commercialisés en 2016 et 2017

(Sources : enquêtes mensuelles DAVAR/Arbofruits, marché de gros)

(tonnes)	2016	2017	Evolution
Pastèques	751	777	3%
Oranges	660	774	17%
Bananes	1 169	628	-46%
Ananas	365	294	-20%
Melon	127	233	83%
Citrons et limes	250	178	-29%
Mangues	156	169	8%
Letchis	56	104	87%
Papayes	115	84	-27%
Avocat	81	70	-14%
Mandarines	39	63	60%
Autres*	355	367	3%
TOTAL	4 125	3 740	-9%

* Y compris noix de coco

→ **Les importations tous fruits confondus¹** se sont élevées à 4 788 tonnes pour 1 174 millions de F CFP en 2017, soit une diminution de 6% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2016 (5 103 tonnes pour 1 229 millions de F CFP). Parmi les principaux fruits importés, le prix moyen a diminué de 8% pour les poires et de 3% pour les kiwis. Oranges, mandarines et melons connaissent en revanche une augmentation de leur prix moyen (respectivement +25%, +7% et +6%). Celui des raisins est équivalent et celui pommes varie peu (+1%). Pommes, poires, raisins et kiwis, non produits localement, représentent un peu plus de deux tiers des fruits importés.

Les importations de fruits frais s'élèvent à 4 461 tonnes (-7% par rapport à 2016, avec 4 772 tonnes). Environ 80% de ces volumes proviennent d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les importations en provenance d'Australie ont fortement diminué (-18% et -377 tonnes) notamment en ce qui concerne les volumes d'oranges, en diminution de 336 tonnes. Cette baisse est compensée en partie par une importation en provenance des Etats-Unis (+114 tonnes entre les deux années), et ce dans un contexte où le Brésil, premier producteur mondial d'oranges, a vu sa production fortement chuter, engendrant une hausse des cours mondiaux. Cela explique l'augmentation de 25% du prix moyen des oranges entre les deux années.

Principaux fruits importés en 2016 et 2017

(Source : douanes)

(tonnes)	2016	2017	Évolution
Pommes	1 733	1 762	2%
Poires	703	697	-1%
Oranges	681	494	-27%
Raisins	534	428	-20%
Kiwis	397	364	-8%
Mandarines	203	199	-2%
Melons	135	150	11%
Nectarines	106	79	-26%
Prunes	85	65	-23%
Citrons et limes	15	45	208%
Avocat	18	32	78%
Autres fruits*	493	472	-4%
TOTAL	5 103	4 788	-6%

* dont fruits secs et séchés

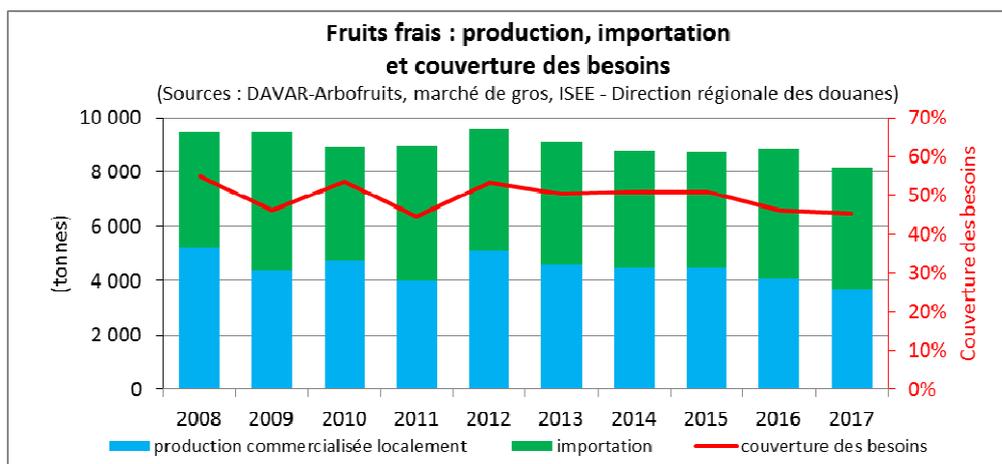
→ **29 tonnes de limes ont été exportées²** vers la Nouvelle-Zélande (48 tonnes en 2016).

→ Les volumes commercialisés localement en fruits frais s'élèvent à environ 8 170 tonnes (production locale commercialisée, hors exportations + importations). Ils diminuent de 8% par rapport à 2016. Cette baisse est principalement imputable à celle des bananes (-541 tonnes), des raisins (-106 tonnes), des oranges (-73 tonnes) et des ananas (-70 tonnes). La part de la production locale commercialisée reste proche de celle de 2016. En

¹ Il s'agit ici d'importations de fruits frais, secs et séchés (la distinction entre les fruits frais et les autres fruits n'étant pas toujours possible). Source : Douanes

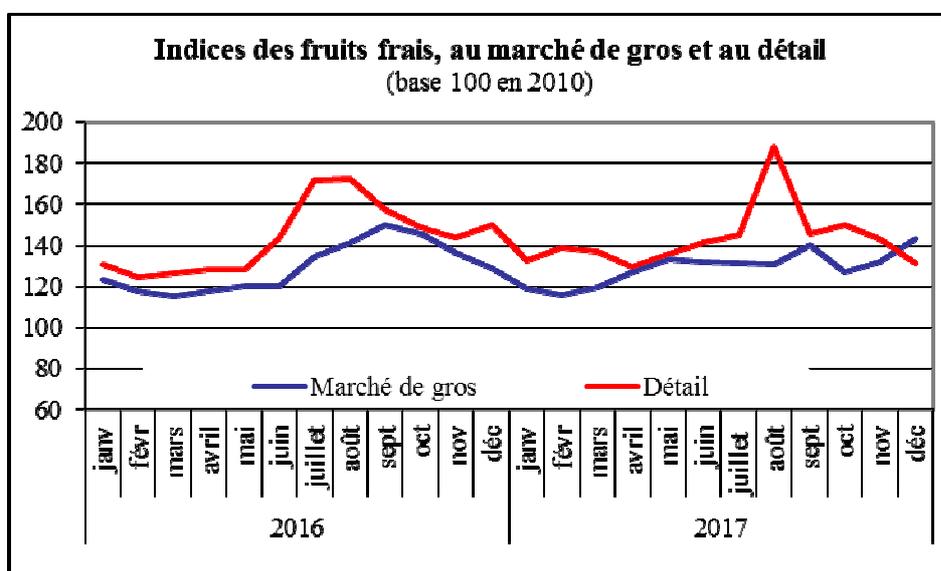
² Source : ERPA.

effet, la couverture des besoins¹ en fruits frais (hors fruits secs et séchés) est de 45%, et perd 1 point par rapport à 2016. Ce niveau est loin de celui atteint en 2006 et 2007 avec plus de 60%. Toutefois, si l'on considère également l'autoconsommation, les dons et échanges², la couverture des besoins serait de l'ordre de 70%.



→ L'indice des prix des fruits au marché de gros (base 100 en 2010), calculé sur la production annuelle totale, est de 130 en 2017, soit 2% de plus par rapport à 2016 (127). Cette augmentation se note notamment sur les agrumes (+32% pour les mandarines, +7% pour les citrons et limes et +3% pour les oranges), les ananas (+9%) et les bananes (+4%). A l'inverse, on notera une diminution de l'indice des prix des melons (-5%). Au détail (source : ISEE, base 100 en 2010), en moyenne, l'indice des prix a diminué de 1%, passant de 144 en 2016 à 143 en 2017.

Les indices mensuels des prix des fruits au marché de gros et au détail ont évolué de la façon suivante :



¹ Concernant les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations) sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, bien que non négligeables, ne sont pas inclus dans cette analyse.

² D'après les résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, de 2014 à 2017). Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

2.2. Les légumes¹

→ **L'enquête mensuelle de la DAVAR** (tous légumes confondus : légumes frais, oignons, tubercules tropicaux, bananes poingo, mais hors squashes, suivies par l'ERPA, et hors pommes de terre, suivies par l'OCEF) a relevé 8 671 tonnes commercialisées² en 2017, contre 8 857 tonnes en 2016, soit 2% de moins. Cette diminution est due à celle des oignons et des tubercules tropicaux, les légumes frais ayant à l'inverse augmenté de 2%. **Le marché de gros** a relevé, quant à lui, **3 584 tonnes**³ pour 1 128 millions de F CFP en 2017, contre 3 562 tonnes et 1 060 millions de F CFP en 2016, soit une augmentation de 1% en volume de 7% en valeur. Le prix moyen des légumes a ainsi augmenté de 6%, du fait notamment de l'augmentation des prix moyens des oignons (+7%), des salades (+6%) et des tomates (+15%).

→ Globalement, en volume, **la production calédonienne commercialisée en 2017** (légumes frais, oignons, squashes, tubercules tropicaux, pommes de terre) est évaluée à **14 455 tonnes**, soit 13% de plus qu'en 2016 (12 814 tonnes). Cette augmentation est principalement due à celle des squashes, avec 1 335 tonnes en plus. La production a augmenté de 3% en valeur, passant de 3,1 milliards de F CFP en 2016 à **3,2 milliards de F CFP** en 2017. 84% de l'ensemble des volumes commercialisés sont issus de la province Sud et 16% de la province Nord.

Principaux légumes commercialisés en 2016 et 2017

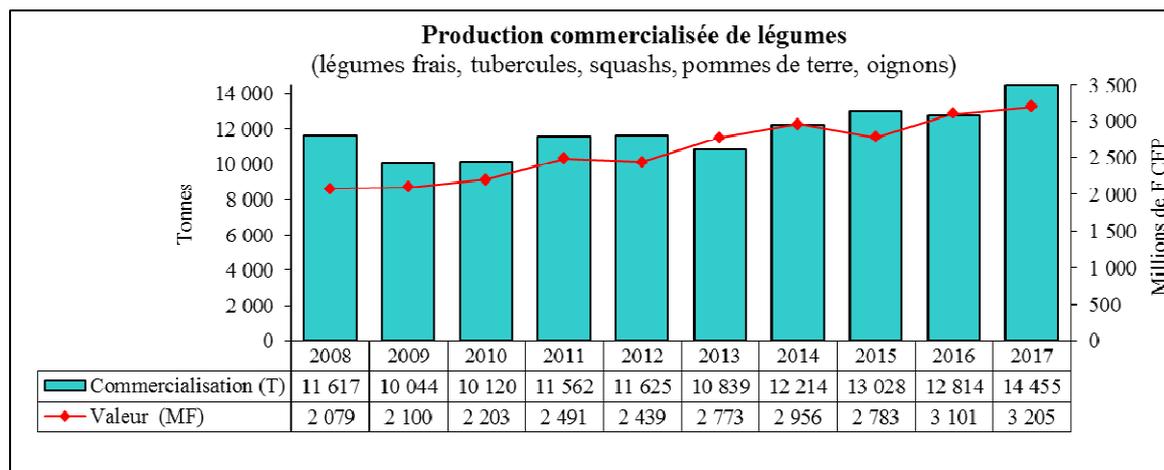
(Sources : ERPA, DAVAR, Marché de gros, OCEF)

(tonnes)	2016	2017	Evolution
Salades	1 496	1 509	1%
Tomates	1 171	1 143	-2%
Concombres	970	867	-11%
Choux de chine	769	807	5%
Carottes	685	767	12%
Choux verts et blancs	620	659	6%
Courgettes	341	408	20%
Bananes poingo	228	176	-23%
Aubergines	168	187	11%
Citrouilles	166	243	46%
Poivrons	134	107	-20%
Autres légumes	757	803	6%
Total légumes frais et secs	7 505	7 674	2%
Squashes	2 445	3 775	54%
Pommes de terre	1 379	1 841	34%
Oignons	802	638	-20%
Tubercules tropicaux	682	527	-23%
Production commercialisée totale	12 813	14 455	13%

¹ Les légumes comprennent : les légumes frais (dont les fines herbes), les oignons, les pommes de terre, les squashes, les bananes poingo et les tubercules tropicaux.

² Comprenant légumes frais, oignons secs, tubercules, bananes poingo, hors pommes de terre de conservation, lesquelles sont comptabilisées et commercialisées par l'OCEF et hors squashes, suivies par l'ERPA.

³ Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes, bananes poingo et pommes de terre nouvelles.



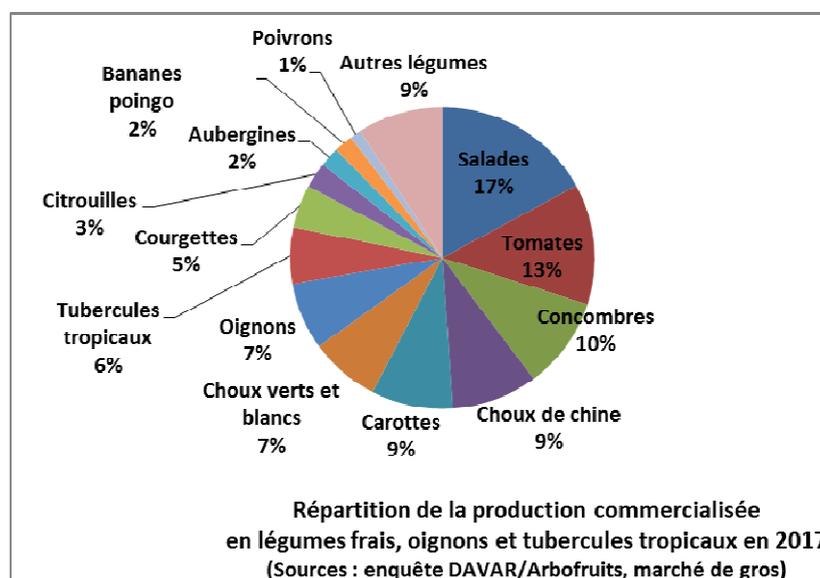
✓ **Les légumes frais, oignons et tubercules tropicaux :**

Le bilan annuel est positif (+2%) pour les **légumes frais**. On observe toutefois des disparités sur l'année. Les trois premiers trimestres ont été dans l'ensemble moins conséquents qu'en 2016 (-6%), alors qu'au quatrième trimestre, les volumes sont plus importants que sur la même période 2016 (+23%).

L'année 2017 a en effet été marquée par des phénomènes climatiques contrastés. Les productions maraîchères ont été impactées sur le premier semestre par les conditions climatiques : on note le passage en février d'épisodes pluvieux et un mois de mars marqué par des températures élevées, au-dessus des normales saisonnières. La Nouvelle-Calédonie a par ailleurs connu deux phénomènes climatiques rapprochés en avril et en mai 2017 (les cyclones COOK et DONNA). S'en sont suivis plusieurs mois de sécheresse jusqu'à la fin de l'année. A l'inverse, fin novembre 2016, à la suite d'épisodes pluvieux où certaines communes avaient été fortement impactées, les légumes locaux ont été moins abondants sur les étals. Il faut par ailleurs garder en mémoire que des tensions apparues sur le marché fin 2015 ont rendu difficile la collecte des données avec pour conséquence des volumes parfois minorés sur 2016. La baisse en volume enregistrée sur la production des légumes sur les trois premiers trimestres 2017 peut ainsi être plus importante que celle observée.

Les volumes mis en marché en **oignons** sont en revanche en baisse de 20%. Si en 2016, des stocks notables d'oignons avaient permis d'approvisionner le marché au début de l'année, très peu d'oignons locaux ont été commercialisés en ce début d'année 2017, expliquant en partie cette baisse de volume. Les volumes déclarés commercialisés en **tubercules tropicaux** sont également en baisse de 23%, avec une diminution notable des ignames (-37%).

79% des volumes en légumes frais, oignons et tubercules tropicaux proviennent de la province Sud et 21% de la province Nord. Salades, tomates, concombres et choux chine représentent près de la moitié des volumes commercialisés en 2017



en légumes (hors squashes et pommes de terre).

On notera l'**exportation** de 5,8 tonnes de courgettes en 2017 vers la Nouvelle-Zélande (1,9 tonne en 2016)¹.

✓ **Les pommes de terre :**

En 2017, 1 837 tonnes de pommes de terre ont été achetées aux producteurs, contre 1 370 tonnes en 2016. 84% de ces volumes sont issus de la province Sud (en grande partie sur Bourail), 16% de la province Nord.

1 382 tonnes ont par ailleurs été importées de Nouvelle-Zélande, contre 1 882 tonnes en 2016 (-27%). La production locale de 2015 n'ayant pas permis d'approvisionner suffisamment le début de l'année 2016, les importations ont donc été plus conséquentes qu'en 2017, où le début de l'année a pu être approvisionné en quantités plus importantes avec les volumes produits en 2016. La campagne 2015 avait en effet été marquée par des difficultés d'approvisionnement en semences.

En 2017, 4 tonnes de pommes de terre nouvelles ont transité au marché de gros (8 tonnes en 2016).

✓ **Les squashes :**

Si en 2016, un peu moins de 220 ha de squashes avaient été récoltées, soit un recul d'environ un tiers des surfaces par rapport à 2015, 309 ha ont été récoltés en 2017. Les plantations ont débuté en mai et se sont étalées jusqu'en juillet. Cinq variétés ont été semées. Environ 80% des surfaces concernent toutefois la variété Delica. Au total, 3 715 tonnes ont été exportées entre septembre et novembre 2017 (87% des volumes vers le Japon et 13% vers la Nouvelle-Zélande pour les calibres « smalls »), contre 2 384 tonnes en 2016 (soit +56%). Le rendement moyen repasse la barre des 10 T/ha, comme en 2015, en lien avec des conditions climatiques favorables. Si les volumes sont ainsi proches de ceux de 2015, dans le détail, les volumes exportés vers le Japon ont diminué de 7% (-246 tonnes) par rapport à 2015, alors que ceux de petits calibres exportés vers la Nouvelle-Zélande ont augmenté de près de 80% entre 2015 et 2017. Le marché de gros a quant à lui vu transiter 60 tonnes (61 tonnes en 2016).

➔ **Les importations de légumes** en 2017 s'élèvent à **5 346 tonnes² pour 839 millions de F CFP**. Elles ont peu varié en volume (-1%) par rapport à 2016 (5 397 tonnes), et ont augmenté de 12% en valeur par rapport à 2016 (749 millions de F CFP). Elles proviennent principalement de Nouvelle-Zélande (où les importations ont en partie été perturbées début 2017 par les conditions climatiques) et d'Australie (respectivement 74% et 14% des volumes).

- ✓ 1 382 tonnes de pommes de terre ont été importées, contre 1 882 tonnes en 2016 (-27%). Le prix moyen des pommes de terre d'importation a augmenté de 6%.
- ✓ Les légumes secs, avec 489 tonnes en 2017 ont augmenté de 22% en volume et de 30% en valeur par rapport à 2016. Leur prix moyen a augmenté de 7%.
- ✓ Pour l'ensemble des autres légumes frais et oignons importés, les volumes s'élèvent à 3 475 tonnes en 2017 pour 638 millions de F CFP, contre 3 114 tonnes et 540 millions de F.CFP en 2016 (+12% en volume et +18% en valeur). Cette augmentation

¹ Source : ERPA.

² Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes et pommes de terre de conservation, source : Douanes.

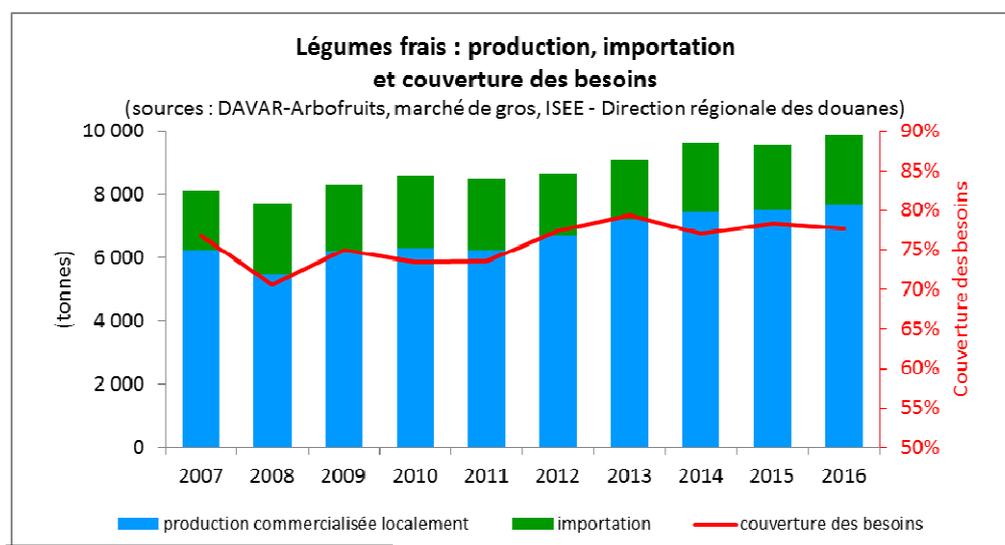
se note sur une grande partie des légumes importés, avec notamment +230 tonnes d'oignons (de plus faibles quantités en oignons locaux ayant été commercialisées en ce début d'année par rapport à 2016), +57 tonnes en tomates, +46 tonnes de carottes et +39 tonnes de poivrons. En 2017, le prix moyen à l'importation des légumes (hors pommes de terre et légumes secs) a augmenté dans l'ensemble de 6% par rapport à 2016. Le prix moyen des oignons a augmenté de 6%, celui des carottes (+43%), des choux rouges (+45%), des choux verts et blancs (+21%) et des tomates (+7%) .

Principaux légumes importés en 2016 et 2017

(source : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (pommes de terre))

(tonnes)	2016	2017	Evolution
Carottes	633	679	7%
Tomates	410	466	14%
Choux verts	351	376	7%
Ail	189	188	-1%
Poivrons	82	121	47%
Choux fleurs	45	45	0%
Echalotes	44	43	-2%
Brocolis	41	40	-1%
Céleris	43	30	-31%
Poireaux	36	31	-15%
Courgettes	11	5	-54%
Autres légumes	189	182	-4%
Total légumes frais	2 074	2 205	6%
Légumes secs	401	489	22%
Pommes de terre	1 882	1 382	-27%
Oignons	1 040	1 270	22%
TOTAL	5 397	5 346	-0,9%

→ Les volumes commercialisés localement en légumes frais (hors oignons, squashes, pommes de terre et tubercules tropicaux) s'élèvent à environ 9 870 tonnes. Ils augmentent de 3% par rapport à 2016. En volume, **la couverture des besoins**¹ par la production locale en légumes frais s'établit à 78%, tout comme en 2016.

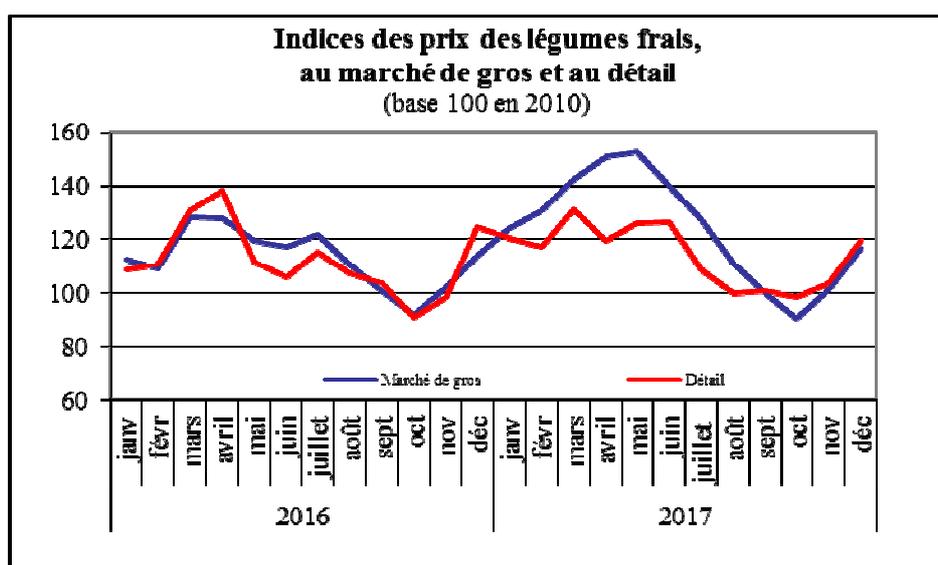


¹ Concerne les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations), sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, ne sont pas inclus dans cette analyse, de même que les produits transformés ou surgelés.

Les volumes commercialisés en oignons frais en 2017 sont de 1 907 tonnes (+4% par rapport à 2016). La couverture des besoins par la production locale en oignons est de 33% en 2017, soit 10 points de moins qu'en 2016. Enfin si la couverture des besoins en tubercules est de 100%, celle en légumes secs n'est que de 0,3%.

→ **L'indice des prix au détail** (source : ISEE, base 100 en 2010) pour les légumes frais augmente de 2% en moyenne sur l'année, passant de 112 à 114 entre 2016 et 2017. **L'indice des prix au marché de gros** augmente dans l'ensemble de 5% entre 2016 et 2017, passant de 111 à 116. Cette augmentation est notamment due à celle du prix moyen des oignons, des tomates et des salades produits localement. Le prix moyen des légumes frais importés, impactant également l'indice des prix au détail, a par ailleurs augmenté de 6% sur l'ensemble de l'année.

L'année a toutefois été contrastée. Sur le premier semestre 2017, l'indice des prix au marché de gros, qui s'établit à 138, a augmenté de 18% par rapport au premier semestre 2016, et celui au détail (123) de 5%. 2017 a connu des conditions climatiques moins propices aux cultures maraîchères sur cette première partie de l'année. A l'inverse, sur le second semestre, l'indice des prix au marché de gros s'établit en moyenne à 106, comme en 2016, et celui au détail est de 105 en moyenne (-1%).



2.3. Le café

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

En 2017, les importations de café représentent 1 300 tonnes d'équivalent café vert, soit 5% de moins qu'en 2016 (1 371 tonnes). En valeur, elles sont de 909 millions de F CFP, soit 0,5% de plus par rapport à 2016 (905 millions de F CFP). Au vu des données disponibles, environ 800 kg d'équivalent café vert produit localement¹ en 2017 a été exportée (contre environ 980 kg en 2016).

¹ L'évaluation des volumes exportés de café produit localement n'est pas toujours évidente, la distinction n'étant pas toujours possible notamment avec le café produit dans le Pacifique.

2.4. La vanille

Sur la campagne 2017, les achats aux producteurs des Iles par la Maison de la vanille de Lifou s'élèvent à 2,9 tonnes de vanille verte (soit l'équivalent d'un peu moins de 600 kg de vanille sèche), contre 4,1 tonnes en 2016. Sur les Iles, 150 producteurs ont commercialisé leur vanille en 2017 (187 en 2016).

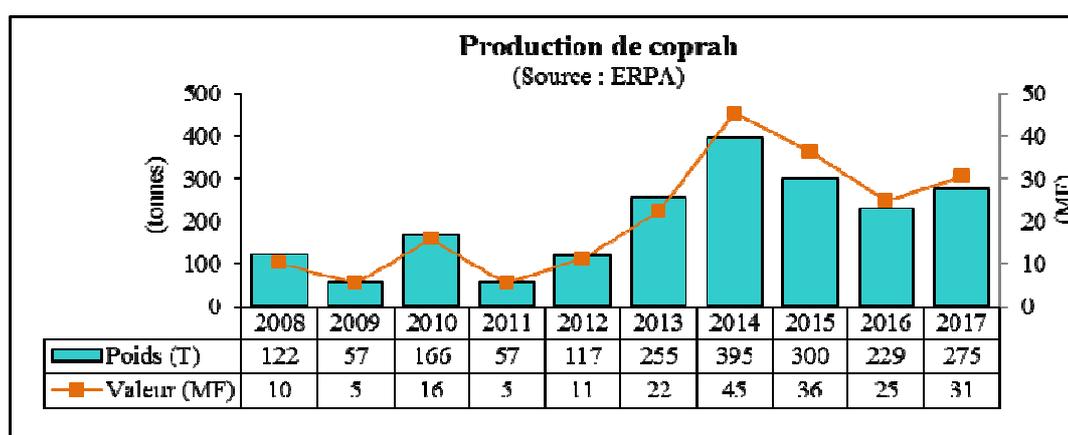
Le prix d'achat de la vanille verte est fonction de la qualité (5 000 F/kg pour les gousses de 1^{ère} catégorie, 3 000 F/kg pour celles de 2^{ème} catégorie et 1 000 F/kg pour celles de 3^{ème} catégorie). A ce prix peut s'ajouter, pour la vanille de 1^{ère} catégorie et au-delà de 5 kg livrés par producteur, une prime à la production pour tous les producteurs, et également une prime à la qualité pour les producteurs certifiés BioPasifika.

En 2017, 55 kg de vanille sèche ont été importés pour une valeur de 1,5 million de F CFP soit 28% de plus qu'en 2016 en volume (43 kg) et 34% de moins en valeur (2,2 millions de F CFP). Ces importations restent toutefois peu conséquentes par rapport au volume produit sur le territoire (moins de 10%).

2.5. Le coprah

Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah. Depuis début 2011, la SAPO (Société Agricole des Producteurs d'Ouvéa) gère l'unité de traitement du coprah installée près du quai de Wadrilla, à Ouvéa, pour la production d'huile. Seule la production de qualité supérieure est achetée. L'huile produite est ensuite commercialisée auprès de la savonnerie (gérée par la SODIL), d'Enercal afin d'alimenter les générateurs électriques et de divers clients (cosmétique et parfumerie). La SAPO commercialise également le tourteau de coprah, résidu de la trituration.

En 2009, la production chutant à 56,5 tonnes, 229,5 tonnes sont importées en provenance du Vanuatu. A partir de 2012, à la faveur d'une meilleure structuration de la filière, la production augmente pour atteindre en 2014 un maximum sur les dix dernières années soit 395 tonnes. Depuis trois ans, la production fluctue autour d'une moyenne de 270 tonnes et affiche 275 tonnes en 2017, en augmentation de 20% par rapport à 2016. Ce sont ainsi 101 tonnes d'huile qui ont été commercialisées cette même année.



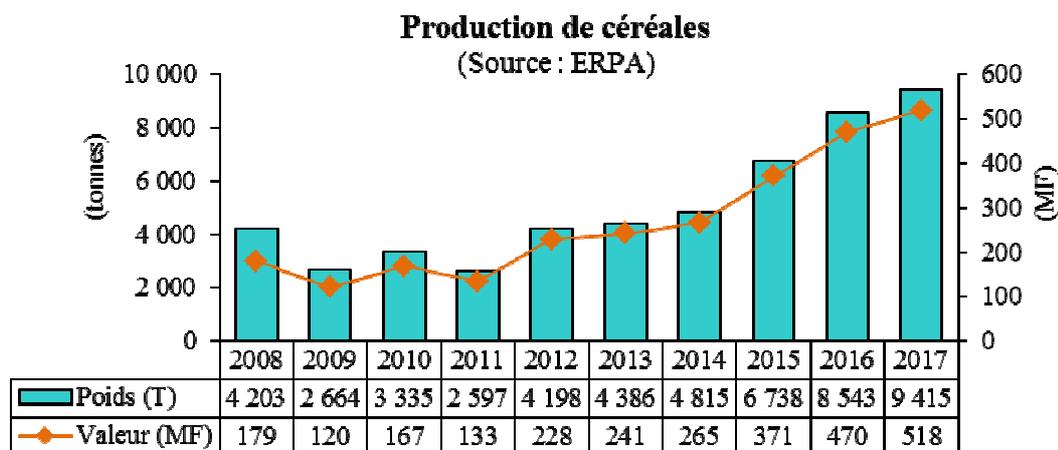
2.6. Les céréales

La céréaliculture qui nécessite une mécanisation adaptée représentant parfois un investissement élevé, intéresse 46 producteurs en 2017 à l'origine des volumes commercialisés. Après des débuts prometteurs et une production de l'ordre de 6 300 tonnes en 2005, la production chute en raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt pour les spéculations céréalières. Elle atteint en 2011 un minimum avec 2 600 tonnes.

Depuis, à la faveur d'un plan de relance associant l'ensemble des acteurs de la filière et avec un arrière-plan d'autosuffisance alimentaire, la production a été multipliée par 3,5 pour atteindre 9 415 tonnes en 2017 (+10% par rapport à 2016). L'effort se concentre quasi exclusivement sur le maïs qui sur les dix dernières années représente 99% de la production. Ces volumes croissants sont à relier à une augmentation forte des surfaces emblavées en maïs sur la saison fraîche et une amélioration de la technicité des producteurs.

Le marché du maïs grain tendant à être satisfait, le développement de la filière céréales se poursuit à travers la diversification des cultures. Les filières de traitement actuellement évaluées concernent le riz, le soja, le sorgho et le blé notamment.

En valeur, la production de 2017 représente 518 millions de F CFP (+10% par rapport à 2016). La production 2017 concerne uniquement du maïs et est issue à 62% de la province Sud.



Les importations s'élèvent hors semences à 42 446 tonnes et 1 930 millions de F CFP en 2017, soit 5% de plus en volume et 1% de moins en valeur qu'en 2016 (40 250 tonnes pour 1 957 millions de F CFP). Les prix des céréales ont dans l'ensemble diminué (-4% pour le blé destiné à la minoterie, -2% pour le blé destiné à la provende et -7% pour le riz) sauf pour le maïs (+26% pour le maïs destiné à la provende).

Les **importations** de céréales comprennent :

- 17 893 tonnes de blé destiné à la minoterie (15 717 tonnes en 2016, soit +14%),
- 11 930 tonnes de blé destiné à la provende (10 592 tonnes en 2016, soit +13%),
- 10 505 tonnes de riz (10 283 tonnes en 2016, soit +2%),
- 715 tonnes de maïs pour la provende¹ (3 124 tonnes en 2016, soit -77%),
- aucune importation de sorgho,

¹ Source : ERPA.

- 1 403 tonnes pour les autres céréales (avoine, orge, alpiste, millet...), soit bien plus du double des volumes de 2016 (534 tonnes). Une importation en hausse de près de 900 tonnes d'orge provende explique cet écart en raison de prix de revient très intéressant de cette matière première en 2017.

Fortement lié aux évolutions de la production locale de maïs, le taux de couverture des besoins toutes céréales confondues, atteint son niveau le plus bas en 2011 avec une valeur de 5%. En progression depuis, la filière affiche en 2017 un taux de couverture de 18,2% (soit 0,6 point de plus par rapport à 2016 et 4 points de plus qu'en 2015).

Ce taux calculé hors semence traduit :

- *une couverture des besoins de 40% en céréales destinés à la provende. Ce taux a doublé entre 2012 et 2017. Pris séparément, le maïs provende affiche quant à lui en 2017 un taux de couverture de 93%, en hausse de 20 points par rapport à l'année précédente. En effet, entre 2015 et 2017, la production locale de maïs a augmenté de près de 2 700 tonnes et permet ainsi en 2017 de quasiment satisfaire le besoin en maïs provende de l'ordre de 10 500 tonnes.*
- *pour les céréales destinées à la minoterie et autres céréales, ainsi que pour le riz, en l'absence de production locale, les importations couvrent l'ensemble des besoins de la Nouvelle Calédonie.*

2.7. Les huiles essentielles

Les données de production en huiles essentielles de santal et de niaouli ne sont pas connues à ce jour. Seuls les volumes exportés sont disponibles.

Au total, 8,6 tonnes d'huiles essentielles¹ autres que d'agrumes, concernant à priori uniquement des huiles essentielles de santal et de niaouli, ont été exportées en 2017 (principalement vers la France métropolitaine), pour une valeur de 601 millions de F CFP. En 2016, 8,7 tonnes avaient été aussi exportées pour 617 millions de F CFP, soit une diminution de 2% en valeur.

III. L'AQUACULTURE

La production aquacole calédonienne reste à ce jour encore dominée par l'élevage de la **crevette bleue**, *litopenaeus stylirostris*. Lancée dans les années 80, l'aquaculture de crevettes, progresse rapidement à la faveur de l'augmentation des surfaces ensemencées et de l'amélioration des rendements à l'hectare. Elle atteint son apogée avec une production de 2 400 tonnes en 2005 pour un chiffre d'affaires (valeur à la première vente) de 2 milliards de F CFP. Entre 2005 et 2010, les volumes produits chutent. En 2010, les difficultés techniques et biologiques rencontrées dans les écloséries depuis plusieurs années, ont pour conséquences un défaut d'approvisionnement des fermes en post-larves et ainsi une production qui atteint son niveau le plus bas avec 1 150 tonnes.

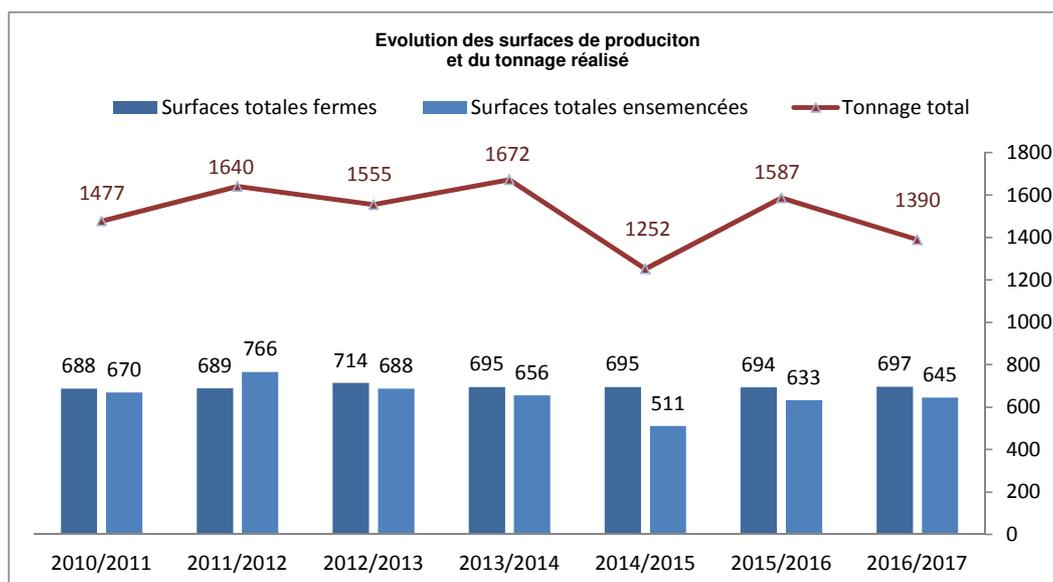
¹ Huiles essentielles et solutions concentrées d'huiles essentielles, sous-produits terpéniques. Compris ici également le code douanier concernant les solutions concentrées d'huiles essentielles et sous-produits terpéniques.

A partir de cette année, à la faveur d'un plan de relance, la production de crevettes repart à la hausse mais peine à se stabiliser autour de la moyenne de ces dernières années avoisinant les 1 550 tonnes. En cause, la persistance des deux pathologies à vibrios responsables de faibles survies dans les bassins et, certaines années, les reliques des difficultés des écloséries avec des manquements au niveau desensemencements des bassins.

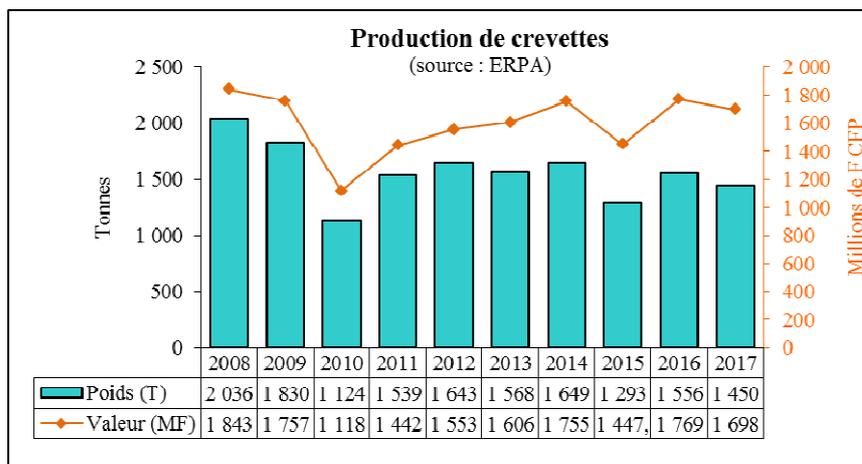
Sur la campagne 2014/2015, avec une survie moyenne stable de l'ordre de 47%, c'est la diminution des surfaces ensemencées avec parfois des densités faibles en raison du manque de post-larves, qui a été responsable de la baisse de production (taux d'exploitation des surfaces de 74%). La saison 2015/2016, grâce à une meilleure disponibilité en post-larves et récoltant les fruits des améliorations techniques notamment au niveau du nourrissage, voit les performances des bassins s'améliorer. Le taux de survie frôle les 50%, le meilleur depuis la crise de 2010.

Pour la campagne 2016/2017, malgré une légère augmentation des surfaces ensemencées (93% de taux d'exploitation des surfaces), le tonnage produit diminue de 12% affichant 1 390 tonnes, contre 1 587 tonnes la saison précédente. En effet, malgré un poids moyen de pêche élevé, le taux de survie n'atteint que 43%.

Depuis la campagne 2010/2011, avec les difficultés récurrente d'approvisionnement en post-larves, certaines fermes ont ensemencé leurs bassins en holothurie. Ainsi sur la campagne 2016/2017, 64 ha sont concernés.



Si la production aquacole de crevettes bleues est présentée ci-avant par campagne de production, toutefois, afin de pouvoir recomposer le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble des filières du secteur rural, les données ci-dessous et présentées au chapitre « IV. Bilan de l'année 2017 » (page 22) sont des données annuelles et non par campagne.



La production de crevette alimente un marché à l'export dont les volumes sont directement tributaires des volumes produits, et varient sur la période entre 660 et plus de 1 300 tonnes (le maximum exporté a représenté 1 786 tonnes en 2006). En 2017, la Nouvelle-Calédonie a exporté 765,5 tonnes de ce crustacé majoritairement vers le Japon (89%), soit 5% de moins par rapport à 2016¹.

La **production d'écrevisses et d'huîtres** n'est pas connue à ce jour. Les importations d'huîtres, essentiellement de Nouvelle-Zélande, sont de 135 tonnes en 2017 (124 tonnes en 2016).

Depuis peu, on note également l'élevage de deux autres animaux aquatiques, permettant une certaine diversification en aquaculture.

La production d'**holothurie** est apparue depuis peu en rotation dans les bassins de crevettes. Produit à forte valeur ajoutée, il est destiné à l'exportation. En 2017 cela a représenté 43 tonnes de produit fini pour une valeur de 32 millions de F CFP.

Près de quatre années après la pêche des premiers géniteurs sauvages dans le grand lagon Nord, les travaux menés par le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM) à Foué et à Touho ont permis, en 2017, la commercialisation de 8,5 tonnes de **pouattes** pour une valeur de 9,3 millions de F CFP.²

¹ Source : SOPAC.

² Source : ADECAL, DDR, ERPA.

IV. BILAN DE L'ANNEE AGRICOLE 2017

La production agricole finale 2017, pour les filières connues (hors aquaculture et bois), est comparable à 2016, avec toutefois des disparités. On note en effet un recul des filières viandes dans leur ensemble, à l'exception de la filière porcine. Ce recul est compensé par une nette augmentation des céréales et une relative stabilité de la filière fruits et légumes.

Comparaison entre les productions 2016 et 2017

(Mise à jour le 30 avril 2018. En tonnes et millions de F CFP, sauf indication contraire)

	2016		2017*		Evolution / 2016	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande		1 774,3		1 757,6		-1%
- bovin viande	3 035,5	1 727,0	2 955,3	1 709,6	-3%	-1%
- lait (milliers de litres)	393,9	47,3	399,8	48,0	1%	1%
Porcins viande	2 722,2	1 464,3	2 876,0	1 525,4	6%	4%
Petits ruminants	159,9	78,1	101,6	49,9	-36%	-36%
- cervidés viande	150,1	72,2	93,9	45,1	-37%	-37%
- ovins/caprins viande	9,8	5,9	7,7	4,7	-21%	-20%
Aviculture (estimation 2017)		1 684,7		1 661,6		-1%
- aviculture chair (y compris cuniculiculture)	900,0	699,5	806,7	592,4	-10%	-15%
- œufs (millions d'œufs)	41,0	985,2	34,4	1 069,2	-16%	9%
Fruits et Légumes	16 937,7	4 387,6	18 199,7	4 397,5	7%	0%
- légumes frais	7 505,2	2 272,9	7 673,8	2 377,4	2%	5%
- tubercules tropicaux	682,4	327,9	527,2	258,0	-23%	-21%
- squashes	2 445,3	156,7	3 780,7	218,8	55%	40%
- pomme de terre	1 378,6	132,2	1 840,7	178,3	34%	35%
- oignons	801,5	202,8	637,6	172,2	-20%	-15%
- fruits	4 124,7	1 295,1	3 739,7	1 192,9	-9%	-8%
Céréales	8 543,0	469,9	9 415,2	517,8	10%	10%
Coprah	228,7	24,9	274,8	30,5	20%	23%
Vanille	0,9	21,0	0,7	13,7	-24%	-35%
Elevage équin (ventes de poulains, estimation)		31,4		29,4		-6%
TOTAL agriculture (filières connues)		9 936,1		9 983,3		0%
Aquaculture		1 768,5		1 738,7		-2%
- crevettes	1 556,1	1 768,5	1 449,6	1 697,5	-7%	-4%
- holothuries			43,0	31,8		
- pouattes			8,5	9,3		

* données provisoires

Sources : ADECAL, Arbofruits, DAVAR, ERPA, Maison de la vanille, Marché de gros, OCEF, provinces, UPRA

Les importations sur les filières connues à ce jour ont augmenté de 4% en valeur. Cette évolution est principalement due à l'importation des produits laitiers qui affichent une augmentation de 8% et des viandes bovines (+7%).

En volume et sur les filières connues à ce jour (hors produits laitiers), on observe une tendance à la hausse des importations, avec +3%, du fait principalement des céréales (+2 196 tonnes), mais aussi des viandes bovines (+105 tonnes) et des légumes frais et oignons (+361 tonnes). A l'inverse, les volumes importés en viandes de volaille (-332 tonnes), pommes de terre (-500 tonnes) et fruits (-316 tonnes) ont diminué.

Comparaison entre les importations 2016 et 2017

	2016		2017		Evolution / 2016	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande	1 681	1 558	1 786	1 674	6%	7%
Produits laitiers (équival. milliers de litres)	86 823	4 487	87 027	4 860	0%	8%
Porcins viande	714	233	714	225	0%	-3%
Ovins viande	449	350	440	358	-2%	2%
Aviculture chair (y compris cuniculiculture)	9 712	2 339	9 381	2 325	-3%	-1%
- poulet et réformes	9 465	2 105	9 170	2 127	-3%	1%
- volaille de basse-cour	247	234	210	198	-15%	-15%
Œufs	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Fruits et Légumes	10 500	1 978	10 134	2 013	-3%	2%
- légumes frais	2 074	464	2 205	540	6%	16%
- légumes secs	401	71	489	93	22%	30%
- pomme de terre	1 882	138	1 382	108	-27%	-22%
- oignons	1 040	76	1 270	99	22%	30%
- fruits	5 103	1 229	4 788	1 174	-6%	-5%
Céréales	40 250	1 957	42 446	1 930	5%	-1%
Vanille	0,04	2,2	0,06	1,5	28%	-34%
TOTAL (filières connues)		12 904		13 387		4%
Essence niaouli	0,7	2,6	0,6	2,3	-7%	-10%
Horticulture ornementale		94,6		107,7		14%
Ovoproduits	21	14	111	44	425%	227%
Miel	4,5	5,6	6,1	7,1	34%	27%
Café (ECV)	1 371	905	1 300	909	-5%	0%
<i>Huître (hors naissains)</i>	<i>124</i>	<i>128</i>	<i>135</i>	<i>146</i>	<i>9%</i>	<i>14%</i>

Sources : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (viandes bovines, porcines, ovines et pommes de terre)